



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 14 décembre 2017

- approuvé le 03 mai 2018 -

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Sandrine AMSTUTZ, Kerstin BRINKMANN, Nicolas BURRA, Martin DEBBANE, Joaquim DOLZ, Georges FELOUZIS, Simon FLANDIN, Guido GENDOLLA, Edouard GENTAZ, Frédérique GIULIANI, Marco HESSELS, Evie VERGAUWE
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Pascal ZESIGER – doyen
Invité(s)	Véronique CHERTI, adjointe au décanat
EXCUSES	
Membres du Conseil	Jean-Michel BAUDOUIN, Daphné BAVELIER, Edith CAMPOS, Anne-Cécile DOMINE AUBERT, Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR, Manuel PERRENOUD, David SANDER, Sabine VANHULLE
Ex officio	Aline MEYER, Madiha NASIR p/Valérie FAVEZ, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillères aux études

Ordre du jour

- 1 – Approbation du PV de la séance du 28.09.2017
- 2 – Communications du doyen
- 3 – Présentation du budget 2018 – par Pierre Batardon, administrateur
- 4 – Projet de règlement cadre d'organisation des centres / instituts interfacultaires – p/préavis

[sous réserve de l'approbation du Collège des professeurs de la Faculté du jeudi 07 décembre 2017]
- 5 – Candidatures à la présidence et vice-présidence de la Section de psychologie - Prolongation pour une année (07.2018 à 07.2019) de la Présidence actuelle – p/préavis
- 6 – Projet de modification du règlement de la Commission facultaire d'Ethique – p/préavis
- 7 – Projet de modification du règlement d'étude cadre de formation continue CAS/DAS – p/approbation
- 8 – Elections complémentaires dans les commissions de la Section de psychologie – p/consultation
 - . Commissions du Plan d'Etudes
 - . Comités de programme et Comités scientifiques
 - . Commission de Stages de la Section de psychologie
- 9 – Divers

[CCER] Conseil participatif - Démission Nicola Ballhausen – Vient-ensuite : Nicolas Burra

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28.09.2017

Le procès-verbal est approuvé.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

- Statistiques Rentrée 2017

Les chiffres sont stables (2481 étudiants inscrits en FPSE) avec une croissance de 1%, loin de « l'explosion » de 2016.

- Budget

Contrairement à ce qui était initialement annoncé par le Rectorat, il n'y aura pas de coupure de 1% pour 2018. En revanche, le gel de 1% est maintenu. Pour la Convention d'Objectifs (COB 3), le Rectorat a négocié 2 millions supplémentaires pour 2018 et 2 pour 2019. Dans ce contexte, la demande de la Faculté concernant l'obtention du budget nécessaire à la prise en charge du poste de responsable du Pôle Cité FPSE à 100% a été acceptée. Le ½ poste de secrétariat a, quant à lui, été refusé.

- UniDistance/Unige

Dans le cadre de la collaboration avec Unidistance, nomination au 1^{er}.02.2018 de Mme Molinari (prof. Assistante à TECFA), poste financé à 50% UNIGE – 50% UniDistance.

Plus d'infos : <http://unidistance.ch/psychologie/>

- Dies Academicus – 12.10.2017

Très belle cérémonie axée sur le thème du courage.

- Campagne du Rectorat contre le harcèlement

Lancement de la campagne du Rectorat contre le harcèlement avec plusieurs initiatives mises en place par le service Egalité de l'Institution (brochure français/anglais « Gardons les yeux grands ouverts »/ «Don't turn a blind eye », site web <https://uniunie.ch/>, ..), dont la création d'une cellule de confiance. L'anonymat est totalement garanti, y compris vis-à-vis du Rectorat (seule l'UPER est mentionnée). A terme, il est prévu la mise en place d'un numéro d'appel et d'une adresse email 24h/24, 7 jours/7.

Plus d'infos : <https://www.unige.ch/rectorat/egalite/ancrage/harcelement/confiance/>

- Gouvernance de la Faculté

Départ de Sonia Sturm, adjointe au décanat, remplacée par Véronique Cherti. Le cahier des charges et le taux d'engagement ont été modifiés (3 dossiers ont été transférés au cahier des charges de l'Administrateur : Collège de Faculté, Conseil décanal et CPA).

- Départ de Pierre Batardon, administrateur de la Faculté au 30.11.2018

- **Remise des diplômes du 25.11.2017**

La cérémonie s'est très bien déroulée avec un petit souci cependant : 7 diplômes n'ont pas été édités par le service concerné et 5 diplômés, présents pour la cérémonie, n'ont pas été appelés, ne figurant pas sur les listes. Une nouvelle cérémonie a été organisée pour les 5 étudiants et leurs familles le mardi 12 décembre afin de remédier à ce dysfonctionnement.

- **Pôle Cité FPSE [<https://unige.ch/fapse/pole-cite/>]**

La première séance de la Commission du Pôle-Cité FPSE a eu lieu le 14 novembre 2017 avec la désignation de son président, le Prof. M. Debbané.

CRD

- **Sécurisation des examens**

Suite à un vol de copies d'examens dans le métro parisien, le Rectorat rappelle qu'en cas de vol, il faut :

- déposer immédiatement plainte auprès de la police
- informer le Rectorat et le Décanat concerné

Dans la mesure du possible, il est fortement recommandé d'éviter de sortir les copies d'examens de la Faculté (ou, le cas échéant, de faire des copies des copies d'examens).

- **NCCR – 12 projets ont été déposés par l'Université, 6 en leading house et 6 en co-leading house, dont 2 de la FPSE conjointement avec l'Université de Zurich.**

- **Financement Open-Access**

Dans le cadre de la stratégie nationale visant à atteindre 100% de publication en libre accès à l'horizon 2024 pour les recherches financées par des fonds publics, le Rectorat mettra 50'000 CHF à disposition dès 2018 via un fonds d'aide à la publication en open access.

- **Suivi des étudiants diplômés de l'UNIGE**

Le Rectorat va initier une enquête sur le devenir des étudiants 1 an et 5 ans après leur sortie de l'Université afin d'évaluer le taux d'insertion de ses jeunes diplômés. Pour ce faire, le recrutement d'un statisticien a été décidé. La prise en charge de ce poste sera partagée entre Rectorat et Facultés (50/50), soit 5.5% du coût pour la FPSE.

- **Cours sur le développement durable**

Le Rectorat souhaite mettre sur pied des cours sur le développement durable qui seraient proposés en 1^{ère} année de Bachelor et limités à 200 étudiants. Les Facultés bénéficieraient d'un quota de 10 étudiants chacune (soit 90 étudiants) et les places restantes seraient tirées au sort. Ces cours s'inscriraient dans l'offre générale des cours, comme ceux proposés dans le domaine de l'Éthique.

3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2018

- Pas de coupure budgétaire pour 2018 mais le gel de 1% est maintenu (soit 360'000 CHF pour la FPSE) avec possibilité de restitution de tout ou partie dans le courant de l'année 2018 ; l'obligation de « non dépensé » se poursuit (600'000 CHF pour la FPSE) ;
- **Overheads 2018** : 700'000 CHF redistribués en fonction des subsides obtenus par les Sections (70 PSICO/30 SSED) ;
- **Investissement** : budget DIP (chaque année en diminution) : 120'000 CHF ;

- **Equipement** : 100'000 CHF
- **Campagne d'équipement 2018** : La totalité des demandes individuelles s'élève à plus de 370'000 CHF. Pour compenser la diminution des crédits d'investissement du DIP, le conseil décanal a décidé exceptionnellement d'utiliser une partie des overheads, de l'ordre de 100'000 CHF, pour répondre aux besoins d'équipement des collaborateurs de la Faculté.

Au total, **320'000 CHF** pourront être consacrés aux acquisitions de matériel et aux besoins de fonctionnement.

4. PROJET DE RÈGLEMENT CADRE D'ORGANISATION DES CENTRES/INSTITUTS INTERFACULTAIRES

Dans un souci d'harmonisation et de simplification des procédures, un modèle de règlement d'organisation « cadre » pour les centres ou instituts interfacultaires **sans étudiants inscrits** est proposé aux Facultés par le Rectorat. Sont concernés, par exemple, pour notre Faculté, le CISA ou le Centre interfacultaire en Droits de l'enfance.

L'UER (Unité d'Enseignement et de Recherche) concernée est placée directement sous l'autorité du Rectorat qui en désigne sa direction sur proposition du *conseil* de l'UER et après consultation du/des décanat/s des Facultés concernées.

Au vote, le projet de règlement cadre d'organisation des centres/instituts interfacultaires reçoit un préavis positif avec 12 voix pour et 1 abstention (13 voix).

[départ S. Flandin]

5. PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION FACULTAIRE D'ETHIQUE

Un premier projet de règlement avait été approuvé en 2015 par les instances facultaires compétentes mais n'avait pas été adopté par le Rectorat qui envisageait, à l'époque, la création d'une commission d'Ethique universitaire. Cette commission a vu le jour dans le courant de l'été 2017 et les modifications proposées aujourd'hui visent essentiellement à se conformer au règlement de la *Commission d'éthique et de la recherche de l'Université de Genève*, entré en vigueur le 1^{er}.08.2017. Elles consistent notamment à :

- La réduction d'1/3 du nombre de professeurs dans la composition de la commission (6 à 12 → 4 à 8) ; 4 CCER → 3 CCER ; plus de membre externe,
- L'établissement d'une procédure plus rapide pour l'examen des recherches effectuées dans le cadre d'un mémoire de Master (formulaire allégé),
- La référence à la Charte d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève,
- L'indication d'instances de recours en cas de litige chercheur/commission : l'avis du Décanat et/ou la Commission d'éthique universitaire.

Soumis au vote, le projet de modification du règlement de la commission facultaire d'Ethique reçoit un avis favorable à l'unanimité. Ses règles d'application sont adoptées à l'unanimité (12 voix).

6. PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ÉTUDE CADRE DE FORMATION CONTINUE CAS/DAS

Considérant les nouvelles règles et procédures de l'Université en matière de Formation continue, la Faculté a décidé de mettre à jour son règlement d'études cadre des CAS & DAS de Formation continue, datant de 2004. Les modifications proposées consistent essentiellement à s'adapter aux nouvelles dispositions en vigueur : mise à jour, changement de terminologies, précisions quant aux conditions de création & suppression des programmes, à la durée des études, à l'évaluation ainsi qu'aux conditions d'échec et de réussite. Ont également été ajoutés 2 articles concernant la fraude et les procédures de recours.

Soumis au vote, le projet de modification du règlement d'étude cadre de Formation continue CAS/DAS est approuvé à l'unanimité (12 voix).

[départ E. Gentaz]

7. CANDIDATURES À LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE – PROLONGATION POUR UNE ANNÉE (07.2019) DE LA PRÉSIDENTE ACTUELLE

Etant donné le nombre de projets en cours menés par la Présidente, E. Gentaz et D. Grandjean sollicitent la prolongation de leurs mandats respectifs (président et vice-président) pour une année supplémentaire.

Le Collège des professeurs de la Section de psychologie a approuvé cette demande de prolongation à l'unanimité.

Ne suscitant ni commentaire ni question, la demande de prolongation d'un an (07.2018 – 07.2019) du mandat de la présidente de psychologie est préavisée positivement, à l'unanimité (11 voix).

8. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES DANS LES COMMISSIONS DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

a) Commission des plans d'études :

CCER : Maximilian Haas (titulaire) – ~~Sascha Zuber~~ (correction en séance) → **Sabine Born** (suppléant)

ETUDIANTS : Lauriane Wenig (titulaire) – Matthieu Vetois (suppléant)

b) Commission d'équivalences et de mobilité :

CCER : Marc Yanguéz (titulaire) – *Giulia Valsecchi* (suppléante) (démission ?)

c) Stages de Maîtrise :

CCER : Sandra Berney (titulaire) – Lucien Rochat (suppléant)

ETUDIANTS : Gaviota Villamil (titulaire)

d) Comité de programme du BSc en psychologie :

CCER : A définir

ETUDIANTS : Céline Castellino (titulaire)

Nota Bene - Commissions permanentes de la Faculté

- **Commission de la formation et de l'évaluation des enseignements (CEE)**

[CCER PSICO] Inversion titulaire/suppléant : A. Quiamzade (titulaire) – Marion Chipeaux (suppléante)

Les élections complémentaires dans les commissions de la Section de psychologie ne suscitant ni commentaire ni question, sont préavisées positivement, à l'unanimité (11 voix).

9. DIVERS

Aucun.

GE/ 14.02.2018/ M. Philippe